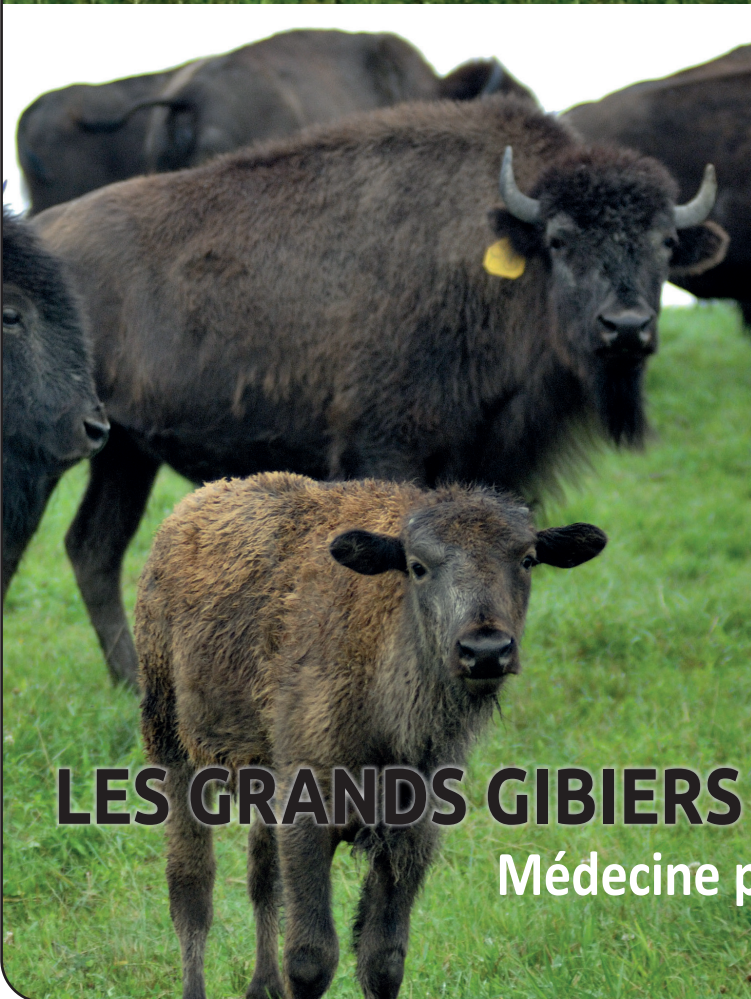
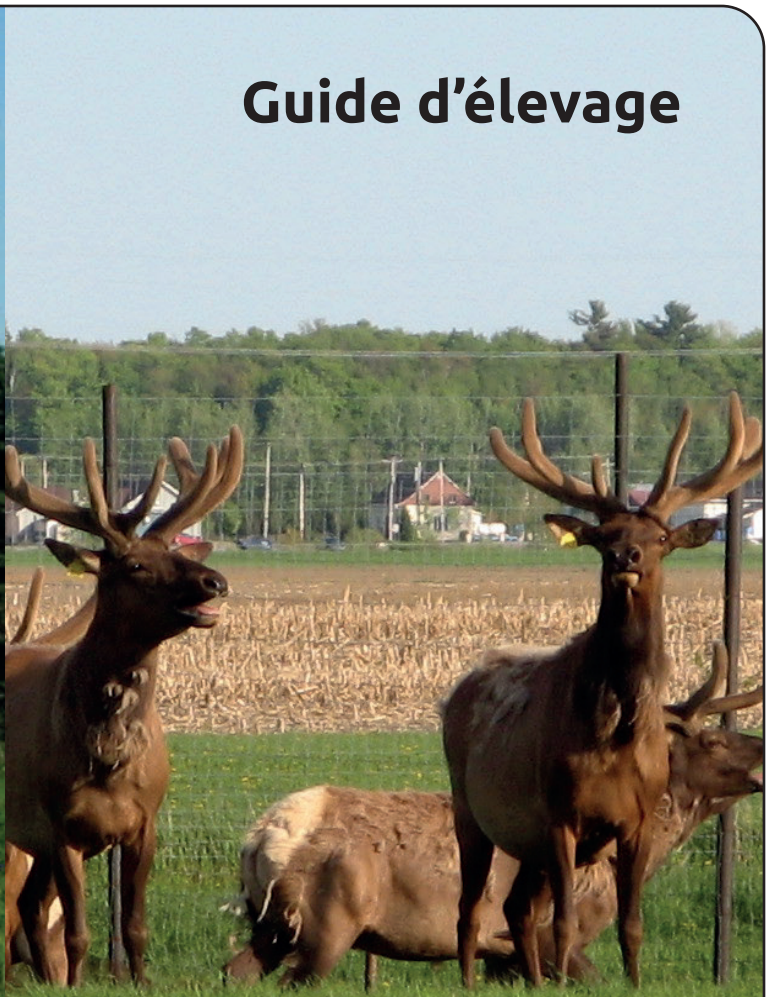


Guide d'élevage



LES GRANDS GIBIERS DOMESTIQUES

Médecine préventive – Un survol



CULTIVER L'EXPERTISE
DIFFUSER LE SAVOIR

Avertissements

Au moment de sa rédaction, l'information contenue dans ce document était jugée représentative des connaissances relatives à l'élevage des grands gibiers domestiques. Son utilisation demeure sous l'entière responsabilité du lecteur. Certains renseignements pouvant avoir évolué de manière significative depuis la rédaction de ce feuillet, le lecteur est invité à en vérifier l'exactitude avant de les mettre en application.

Il est interdit de reproduire, traduire ou adapter ce document, en totalité ou en partie, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, incluant la photocopie et la numérisation, sans l'autorisation écrite du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. Les formats PDF ou EPUB, le cas échéant, sont destinés à l'usage exclusif de l'acheteur et ne doivent en aucune façon être diffusés ou échangés avec d'autres utilisateurs.

Une partie du financement de ce projet a été assurée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, par l'entremise du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA). Au Québec, la part destinée au secteur de la production agricole est gérée par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Ce feuillet technique est l'un des 21 feuillets qui composent le guide d'élevage
Les grands gibiers domestiques

Pour information

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)
Édifice Delta 1
2875, boulevard Laurier, 9^e étage
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418 523-5411
Télécopieur : 418 644-5944
Courriel : client@craaq.qc.ca
Site Internet : www.craaq.qc.ca

© Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, 2013

PGGD0101-11-PDF
ISBN 978-2-7649-0344-5 (PDF)
ISBN 978-2-7649-0287-5 (version imprimée)
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada, 2013
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Rédaction

Pierre Gauthier, D.M.V., Clinique vétérinaire St-Tite, Saint-Tite

Révision

Louise Houle, D.M.V., Clinique vétérinaire de la Petite Nation, Papineauville

Coordination

Lyne Lauzon, biologiste, chargée de projets aux publications, CRAAQ, Québec

Patricia Turmel, chargée de projets, CRAAQ, Québec

Édition

Danielle Jacques, M.Sc., agronome, chargée de projets à l'édition, CRAAQ, Québec

Conception graphique et mise en page

Nathalie Nadeau, technicienne en infographie, CRAAQ, Québec

Photos (page couverture)

Juan Pablo Soucy (cerf rouge et wapiti)

© **Etienne Boucher**, MAPAQ (bison)

© **Michel Langlois**, MAPAQ (sanglier)

INTRODUCTION

Pour tout éleveur de gibier, la prévention doit être une priorité. En effet, les bonnes conditions alimentaires et sanitaires vont beaucoup contribuer à un bon état de santé de l'élevage. Il faut se rappeler que les mauvaises conditions d'élevage vont affaiblir et stresser les animaux et ainsi prédisposer ceux-ci aux maladies.

Par ailleurs, l'efficacité des traitements tant préventifs que curatifs sera grandement influencée par les conditions d'élevage, car les problèmes rencontrés sont souvent multifactoriels.

Ce feuillet met donc en évidence les différentes mesures préventives pouvant être utilisées dans les élevages de gibiers tels le sanglier, le wapiti, le cerf et le bison.

RÈGLES DE BASE

Plusieurs règles de base doivent être appliquées dans les élevages de gibiers. Voici les principales :

1. Pour le sanglier, l'élevage devrait être distant d'au moins 5 km de tout élevage porcin et éviter la proximité des champs où l'on épand du lisier de porc afin de minimiser la transmission de maladies;
2. Respecter une certaine distance des voies de circulation afin de diminuer le stress pour les animaux;
3. Assécher les enclos afin d'éviter l'accumulation d'eau stagnante et la présence de boue qui favorise le développement des parasites;
4. Garder les mangeoires et les aires d'alimentation propres afin de diminuer la transmission de maladies;
5. Contrôler l'accès des visiteurs;
6. Effectuer une quarantaine lors de l'introduction de nouveaux sujets;
7. Diviser les animaux selon leur groupe d'âge;
8. Pratiquer une bonne rotation des pâturages et effectuer des labours alternatifs afin de diminuer la charge parasitaire dans les enclos;
9. Tenir un registre des interventions curatives et préventives dans l'élevage;
10. Éliminer rapidement les carcasses d'animaux morts.

SANGLIER

Le sanglier est un animal très similaire au porc domestique et plusieurs maladies affectent les deux espèces. Toutefois, la description des maladies et l'efficacité des vaccinations ne sont pas documentées pour le sanglier.

Les diverses interventions préventives mentionnées aux tableaux 1 et 2 sont effectuées chez le porc. Il est important que l'éleveur discute avec son médecin vétérinaire de la pertinence d'appliquer ces mesures dans son élevage de sangliers. En effet, il faut évaluer si l'intervention est justifiée par rapport au stress et au risque d'accidents engendrés par la manipulation des animaux.

Tableau 1. Vaccination bactérienne chez l'espèce porcine

Maladie	Type de vaccin	Posologie	Avantages-inconvénients
Diarrhée néonatale	Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> Femelle : 2 ml (IM¹) deux fois à un intervalle de 3 à 6 semaines; ensuite annuellement 2 à 6 semaines avant la mise bas 	<ul style="list-style-type: none"> Délai d'attente² : 0 jour Utilisé pour les femelles (transmission maternelle dans le colostrum) Peut être combiné avec un vaccin contre les clostridiiums, lesquels sont reliés, dans certains cas, à la diarrhée néonatale et à d'autres conditions plus rares affectant la femelle
Entéropathie proliférative porcine	Vaccin atténué	<ul style="list-style-type: none"> Porcelet de plus de 3 semaines : 2 ml (IM) 	<ul style="list-style-type: none"> Délai d'attente : 0 jour Peut être administré dans l'eau Protection après 3 semaines; dure 17 semaines
Maladie de Glasser	Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> Porcelet de plus de 5 semaines : 2 ml (IM) deux fois à 2 semaines d'intervalle Femelle : 2 ml deux fois à 4 semaines d'intervalle; ensuite annuellement 2 à 4 semaines avant la mise bas 	<ul style="list-style-type: none"> Protection d'environ 14 semaines Important d'immuniser les femelles, car la maladie atteint surtout les jeunes de 2 semaines Délai d'attente : 0 jour
Pleuropneumonie contagieuse	Vaccin inactivé à base de toxines APX	<ul style="list-style-type: none"> 2 ml (IM) deux fois à 4 semaines d'intervalle pour les animaux de 6 semaines et plus 	<ul style="list-style-type: none"> Délai d'attente : 0 jour Protection clinique partielle
Pneumonie enzootique	Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> Porcelet de 5 jours et plus : 2 ml (IM) deux fois à un intervalle de 3 à 4 semaines Porcelet de 10 semaines et plus : 2 ml (IM) 	<ul style="list-style-type: none"> Efficace surtout au sevrage, mais tout l'élevage doit être vacciné pour obtenir une certaine efficacité Existe combiné avec vaccin contre la maladie de Glasser
Rhinite atrophique	Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> Porcelet de plus de 18 mois : 2 ml (IM) deux fois à 6 semaines d'intervalle Femelle : une fois par année 2 à 6 semaines avant la mise bas 	<ul style="list-style-type: none"> Important de l'administrer aux femelles (transmission maternelle dans le colostrum) Délai d'attente : 0 jour
Rouget	Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> Porcelet de plus de 12 semaines : 2 ml (IM) deux fois à 4 semaines d'intervalle Vaccination annuelle : 2 ml avant chaque lactation 	<ul style="list-style-type: none"> Délai d'attente : 0 jour Protection de 6 mois Peut être combiné avec vaccin contre le parvovirus (voir tableau 2)

1. IM : injection intramusculaire.

2. Délai d'attente : délai minimum à respecter entre l'administration du vaccin et l'abattage.

Tableau 2. Vaccination virale chez l'espèce porcine

Maladie	Type de vaccin	Posologie	Avantages-inconvénients
Circovirus porcin	Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ml (IM¹) deux fois à un intervalle de 3 à 4 semaines; ensuite annuellement 2 ml 2 semaines avant la mise bas 	<ul style="list-style-type: none"> • Délai d'attente² : 0 jour • Utilisé chez la femelle et chez le porc au sevrage
Influenza	Vaccin inactivé polyvalent	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ml (IM) deux fois à un intervalle de 3 à 4 semaines • Répéter annuellement 2 à 3 semaines avant la mise bas 	<ul style="list-style-type: none"> • Surtout pour engraissement • Délai d'attente : 0 jour
Parvovirus	Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ml (IM) deux fois à 3 semaines d'intervalle, ensuite annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Première dose administrée 6 semaines avant la saillie • Peut être combiné avec vaccin contre le rouget (voir tableau 1) • Délai d'attente : 0 jour
Syndrome dysgénésique et respiratoire porcin (SDRP)	Vaccin vivant pour les porcelets Vaccin inactivé pour les femelles	<ul style="list-style-type: none"> • Porcelet de 4 à 5 semaines : 2 ml (IM) • Femelle : 2 ml (IM) 3 semaines avant la saillie 	<ul style="list-style-type: none"> • Délai d'attente : 2 jours

1. IM : injection intramusculaire.

2. Délai d'attente : délai minimum à respecter entre l'administration du vaccin et l'abattage.

Les parasites peuvent causer beaucoup de problèmes chez le sanglier selon les conditions d'élevage. En principe, la vermifugation doit cibler les périodes d'élevage les plus à risque. Ainsi, la vermifugation printanière avant la mise en enclos, lors de la rotation de ceux-ci, la vermifugation de la laie avant la mise bas et l'automne après l'apparition des premières gelées sont conseillées. Les différents médicaments pouvant être utilisés sont décrits au tableau 3

Tableau 3. Traitements antiparasitaires pouvant être utilisés chez le sanglier

Produit	Posologie	Délai d'attente ¹	Utilisations
Amprolium	20 mg/kg (voie orale)	7 jours	Coccidiose
Doramectin injectable	300 µg/kg (IM ²)	35 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires Poux, gales
Febendazole 20 %	9 mg/kg pendant 3 jours (voie orale)	7 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires
Ivermectin injectable	300 µg/kg (SC ³)	28 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires Poux, gales
Ivermectin oral	100 µg/kg	7 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires Poux, gales
Levamisole 10 %	2 kg de moulée à 0,04 % par 100 kg de poids	4 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires
Levamisole injectable	1 ml/10-20 kg (SC)	28 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires
Sulfaquinoxaline	1 g/4 litres eau	14 jours	Coccidiose

1. Délai d'attente : délai minimum à respecter entre l'administration du traitement et l'abattage.

2. IM : injection intramusculaire.

3. SC : injection sous-cutanée.

CERVIDÉS ET BISON

Les cervidés et le bison présentent plusieurs maladies similaires à celles observées chez les bovins. Ainsi, plusieurs mesures préventives sont appliquées à la suite de l'expérience acquise avec les bovins. Toutefois, peu d'études concernant la vaccination de ces espèces sont disponibles et l'usage de celle-ci relève plus de l'expérience des vétérinaires praticiens. Les principales mesures préventives appliquées aux élevages de grands gibiers selon la littérature existante sont présentées aux tableaux 4 et 5.

Tableau 4. Principaux vaccins utilisés dans les élevages de grands gibiers, notamment les cervidés et le bison

Maladie	Vaccin	Posologie	Avantages-inconvénients
Diarrhée néonatale <i>Escherichia coli</i> -rotavirus-coronavirus	Vaccin composé d'une bactérine (vaccin bactérien) contre <i>E. coli</i> et d'un vaccin viral inactivé contre rotavirus et coronavirus	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ml (SC¹) deux fois à 1 mois d'intervalle • Répéter annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Délai d'attente² : 60 jours • L'implication des rotavirus et coronavirus dans les cas de diarrhée n'a pas été prouvée chez le cerf et le bison malgré leur isolation
Famille des clostridiiums	Bactérine avec 8 sérotypes	<ul style="list-style-type: none"> • 5 ml (SC ou IM³) deux fois à 21 jours d'intervalle • Répéter annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisé pour le cerf et le bison depuis quelques années • Délai d'attente : 21 jours
IBR-BVD-PI3-BRSV ⁴	Vaccin viral vivant modifié Vaccin inactivé	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccin vivant (SC ou IM) : 2 ml deux fois à 1 mois d'intervalle, ensuite annuellement • Vaccin inactivé : 5 ml (SC ou IM) deux fois à 3 semaines d'intervalle, ensuite annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • Vaccin vivant utilisé pour le bison en engraissement • Vaccin inactivé utilisé pour les femelles • Délai d'attente : 21 jours • Malgré la présence d'anticorps chez le bison et le cerf, la présence de ces maladies n'a pas été démontrée avec certitude
IBR-PI3	Vaccin viral atténué intranasal	<ul style="list-style-type: none"> • 1 ml/narine 	<ul style="list-style-type: none"> • Délai d'attente : 21 jours • Peut être utilisé pour tout le troupeau • Difficultés de manipulation
Pasteurellose	Bactérine	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ml (IM) deux fois à 3 semaines d'intervalle • Ensuite annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation au Montana dans des élevages de bisons semble avoir conféré une certaine protection • Délai d'attente : 21 jours

1. SC : injection sous-cutanée.

2. Délai d'attente : délai minimum à respecter entre l'administration du vaccin et l'abattage.

3. IM : injection intramusculaire.

4. IBR : rhinotrachéite infectieuse bovine; BVD : diarrhée virale bovine; PI3 : parainfluenza bovin type 3; BRSV : virus respiratoire syncytial bovin.

Les vaccins contre la leptospirose, la kérato-conjonctivite infectieuse, l'anaplasmose et la babésiose ne sont pas recommandés pour ces espèces.

Les cervidés et le bison sont susceptibles aux maladies parasitaires à la suite de leur confinement en enclos, mais une bonne conduite d'élevage associée à un programme de vermifugation permet de bien les contrôler. En général, la vermifugation est recommandée au printemps pour prévenir la contamination des pâturages et à l'automne après les premières gelées. Les principaux médicaments utilisés sont présentés au tableau 5.

Tableau 5. Principaux médicaments antiparasitaires utilisés chez les cervidés et le bison

Produit	Posologie	Délai d'attente ¹	Utilisations
Albendazole	• 10 mg/kg (voie orale)	27 jours	Douve
Amprolium	• 5 ml par 100 lb (voie orale), 1 fois par jour pendant 5 jours	7 jours	Coccidiose
Cyfluthrine 1 %	• 2 à 12 ml (voie transcutanée ²) selon le poids • Répéter après 21 jours	1 jour	Mouche, poux
Doramectin	• 200 µg/kg (SC ³ et IM ⁴) • 500 µg/kg (voie transcutanée)	40 jours (SC et IM) 55 jours (voie transcutanée)	Vers intestinaux Vers pulmonaires Poux, gales
Eprinomectine	• 500 µg/kg (voie transcutanée)	0 jour	Vers intestinaux Vers pulmonaires Poux, gales
Febantel	• 7,5 mg/kg (voie orale)	21 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires
Febendazole	• 7,5 mg/kg (voie orale)	14 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires
Ivermectin	• 200 µg/kg (SC) • 500 µg/kg (voie transcutanée)	49 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires Poux, gales
Levamisole	• 7,5 mg/kg (voie orale et SC) • 10 mg/kg (voie transcutanée)	10 jours (voie orale et SC) 7-28 jours (voie transcutanée)	Vers intestinaux Vers pulmonaires
Moxidectine	• 500 µg/kg (voie transcutanée)	36 jours	Vers intestinaux Vers pulmonaires Poux, gales
Permethrine 1 %	• 15 ml/45 kg avec un maximum de 150 ml (voie transcutanée)	1 jour	Mouche, poux
Permethrine 10 %	• Boucle d'oreille	0 jour	Mouche des cornes Mouche de la face

1. Délai d'attente : délai minimum à respecter entre l'administration du médicament et l'abattage.

2. Voie transcutanée : absorption par la peau du produit appliqué localement sur le dos de l'animal (*pour-on product*).

3. SC : injection sous-cutanée.

4. IM : injection intramusculaire.

CONCLUSION

L'élevage des grands gibiers est très récent et peu d'études spécifiques de ceux-ci ont été réalisées. La médecine vétérinaire tant préventive que curative reste à développer. Les interventions actuelles effectuées dans ces élevages sont basées sur l'expérience des médecins vétérinaires praticiens œuvrant surtout dans les élevages bovins et porcins.

L'élevage d'animaux sauvages en enclos contribue à l'apparition de maladies en raison de la concentration des animaux par rapport à leur milieu naturel. Les conditions d'élevage de même que les traitements préventifs sont donc importants pour maintenir la santé du troupeau, et ce, même si les maladies ne peuvent être contrôlées uniquement par la médication.

RÉFÉRENCES

Berezowski, J. *A literature review of disease in bison* [en ligne]. Saskatchewan specialized livestock research program bison. www.usask.ca/wcvm/herdmed/specialstock/bison/ (consulté le 15 mars 2011).

CBIPvet. *Vaccination contre les maladies bactériennes chez le porc* [en ligne]. Centre belge d'information pharmacothérapeutique. www.cbip-vet.be/fr/texts/FSUOOOL1BL2o.php (consulté le 6 mai 2011).

CBIPvet. *Vaccination contre les maladies virales chez le porc* [en ligne]. Centre belge d'information pharmacothérapeutique. www.cbip-vet.be/fr/texts/FSUOOOL1AL2o.php (consulté le 6 mai 2011).

Haigh, J.C. et R.J. Hudson. 1993. *Farming wapiti and red deer*. Mosby Year Book, Missouri. 369 p.

Les pathologies du sanglier, ses maladies [en ligne]. http://jfo.chez-alice.fr/les_maladies_du_sanglier.htm (consulté le 6 mai 2011).

Pathologie des maladies parasitaires 2006-2007 [en ligne]. Deuxième doctorat en médecine vétérinaire, Université de Liège www.dmipfmv.ulg.ac.be/parasitovet (consulté le 6 mai 2011).

Woodbury, M. 2007. *The control of internal parasites in bison* [en ligne]. Canadian Bison Association Annual Convention, November 17-20 2007, Regina, Saskatchewan www.canadianbison.ca/producer/documents/ParasitePresentation.pdf (consulté le 15 mars 2011).

Wright, B. 2003. *Délais d'attente pour les médicaments administrés aux chevreuils* [en ligne]. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Ontario. www.omafra.gov.on.ca/french/livestock/alternat/facts/info_withdrawal.htm (consulté le 6 mai 2011).